

Priorité travaux : Personnes à Mobilité Réduite.

Une fois réglées plusieurs urgences (notamment des risques d'écroulement du fronton, des cheminées...), et parallèlement au débat de fond « faut-il engager des travaux ou économiser pour la toiture ? », émerge le dossier de création d'un WC et d'une ou deux chambres pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), sur lequel travaillent depuis plus de deux ans, conformément aux obligations légales, le Conseil d'Administration et la Commission Technique. Mais on ne dispose pas encore de tous les éléments pour prendre une décision et engager les travaux.

Sans entrer dans le détail du dossier, disons en résumé que pour le WC aux normes PMR, deux emplacements ont été étudiés : dans la buanderie, ou sous la véranda (côté lavabos). Dans la buanderie, les travaux seraient plus importants, l'accès moins facile (nécessité de passer par l'extérieur même en cas de pluie), mais le raccordement aux eaux usées provenant des autres WC plus facile. Dans les deux cas, la place disponible est tout juste suffisante, mais un WC sous la véranda n'est pas très discret. Un consensus s'est néanmoins formé sur l'option véranda, et les travaux peuvent commencer, sous la conduite d'un maître d'œuvre, dès que nous aurons les devis nécessaires, compte tenu qu'un certain nombre de ces travaux peuvent être réalisés par des bénévoles.

Concernant les chambres PMR : avec une capacité d'accueil de plus de cinquante lits, nous sommes tenus d'en avoir deux. On hésite encore entre deux possibilités : dans la dépendance de gauche, salle actuellement affectée à la reliure, complétée par la chambre 33 à l'angle, ou dans la dépendance de droite, à la place de l'écurie. Chacun des deux projets a ses avantages et ses inconvénients : Yves Couturier a établi un tableau comparatif précis, mais la question se pose du processus de décision. En gros, dans la reliure, les travaux seraient moins coûteux, si ce n'est que pour avoir deux chambres, cela nécessiterait d'importants travaux dans la chambre 33, qui pourraient se faire dans un second temps. L'espace est plus limité, juste suffisant... et qu'advierait-il du four à pain ? Mais surtout, la chambre serait moins accessible, tant à pied qu'en voiture. Dans l'écurie, sur la base des plans de Claude Bensimon, il y aurait davantage de travaux intérieurs et de toiture, mais pour des chambres plus grandes, bien situées sur le chemin de la salle Zamenhof. Il faudrait déménager tout ce qui s'y trouve, construire un nouvel atelier (dans la chambre 33 ?), et trouver où stocker le gros matériel. En outre, l'évacuation des eaux usées serait moins facile. Question primordiale : quelle partie des travaux peuvent être réalisés bénévolement ? Car les devis des artisans risquent d'être conséquents, notamment pour l'option écurie.

Le Conseil d'Administration et la Commission Technique ayant consacré beaucoup d'énergie à ce dossier, un compte rendu précis sera présenté en séance, et tout avis sera pris en compte, même si ce n'est pas le lieu idéal pour prendre une décision. Le présent résumé est destiné avant tout à préparer la discussion et à informer les sociétaires qui ne pourront pas venir à l'Assemblée Générale.